



*L'Humain  
d'Abord*



**FABIEN  
ROUSSEL**

**LE DÉFI DES JOURS HEUREUX**

FABIENROUSSEL2022.FR    

**POUR NOTRE POUVOIR  
D'ACHAT ET NOS EMPLOIS**

**DIMANCHE 21 NOV. 2021**

**RASSEMBLEMENT - PARIS**

**12H PLACE STALINGRAD - M° JAURÈS**

# Ouverture du rail à la concurrence pour le PCF et son candidat Fabien Roussel

*c'est non !*

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de reconquérir des pans de souveraineté nationale en relocalisant des activités industrielles essentielles au fonctionnement de la société. Elle a fait grandir l'exigence du développement des services publics pour répondre aux besoins du pays. Couplée à la crise climatique, elle appelle des solutions nouvelles, notamment une politique ambitieuse de transport public, de voyageurs et de marchandise, au service de l'aménagement des territoires.

**C'est à ce défi que le PCF et de son candidat Fabien Roussel veulent répondre en travaillant au retour dans le giron public des entreprises et services essentiels à la nation :**

renationalisation d'EDF et Engie, des autoroutes, création d'un service public de l'eau, nationalisation de certaines banques et assurances. Et pour le transport ferroviaire, le retour à un monopole d'Etat, dans une entreprise publique, unifiée et intégrée : la SNCF.

*C'est ce que nous appelons  
« Le défi des jours heureux »*

**POUR LE TRANSPORT FERROVIAIRE,  
NOUS PROPOSONS :**

→ **Renégociation des traités européens**, dont ceux libéralisant le rail depuis plus de 30 ans.  
→ **Arrêt de l'ouverture à la concurrence** des lignes de transport de voyageur.  
→ **Plan massif d'investissement dans le fret ferroviaire :** réouverture et rénovation des gares de triage et des lignes fret de dessertes fines, financées

par une taxe carbone sur les poids lourds.

→ **Plan massif d'investissement** dans les transports ferrés du quotidien, ré-humanisation des gares et des trains,  
→ **Augmentation des salaires** pour toutes et tous  
→ **Défense du régime spécial de retraite de la SNCF** et pour tous, retour à la retraite à 60 ans avec 37.5 annuité de cotisation, 55 ans pour les métiers pénibles.